larevuedupraticien

314, Bureaux de la Colline,
92213 Saint-Cloud Cedex
Tél. : 01 55 62 68 00 Fax : 01 55 62 68 12
revprat@gmsante.fr
www.larevuedupraticien.fr

DIRECTION DES RÉDACTIONS MÉDICALES
RÉDACTEUR EN CHEF
Jean Deleuze
Rédacteur en chef adjoint
Marie-Aude Dupuy
Secrétariat de la rédaction
Patricia Fabre
COMITÉ DE LECTURE ET DE RÉDACTION SCIENTIFIQUE
Jean-Noël Fiessinger, Jean-Michel Chabot, Jean-François Cordier, Claude-François Degos, Richard Delarue, Jean Deleuze, Olivier Fain, Bernard Gavid, Alexandre Pariente, Alain Tenaillon
ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO
Hélène Esvant, Sébastien Rivière
RELECTEURS ET CONSEILLERS SCIENTIFIQUES 2014-2015
P. Bartolucci, J. Belaisch-Allart, J.-F. Bergmann, P. Bey, O. Bouchaud, B. Cariou, D. Choudat, P. Couratier, N. Danchin, Y. Dauvilliers, X. Deffieux, J.-C. Delchier, J.-R. Delpero, F. Desgrandchamps, F. Doz, I. Durrieu, J.-P. Fermand, M. Ferreri, T. Girard, C. Glorion, O. Gout, C. Gras-Le Guen, P. Guggenbuhl, A. Hartemann, D. Houssin, K. Hoang-Xuan, C. Isnard-Bagnis, X. Jouven, D. Lebeaux, V. Leblond, C. Lepage, O. Lortholary, G. Meyer, J.-F. Nicolas, J. Orgiazzi, P. Parize, É. Pautas, L. Peyrin-Biroulet, P.-F. Plouin, G. de Pouvourville, B. Riou, C. Robert, M. Tauber, C. Tourette-Turgis, P. Yeni
COMITÉ D'HONNEUR
Dominique Laplane
RÉDACTION EN CHEF TECHNIQUE
Chantal Trévoux (6806) ctrevoux@gmsante.fr
Directrice artistique
Cécile Formel (6928) cformel@gmsante.fr
Secrétaires de rédaction
Cristina Hoareau, Julie Pauly
Rédacteurs-réviseurs
Virginie Laforest, Jehanne Joly
Conception graphique
A noir, www.anoir.fr

larevuedupraticien®
est une publication de GLOBAL MÉDIA SANTÉ SAS
Principal actionnaire : ATMED SAS
www.globalmediasante.fr

Capital de 4 289 852 euros
Durée de 99 ans à compter du 30.03.99
ISSN : 0035-2640 - Dépôt légal à parution
N° de commission paritaire : 0217 T 81658
Impression : SIEP, 77590 Bois-le-Roi

DIRECTION GÉNÉRALE-DIRECTION DES PUBLICATIONS
Alain Trébucq (6903) atrebucq@gmsante.fr
CONTRÔLE FINANCIER
Corine Vandenbroucke (6852)
cvandenbroucke@gmsante.fr
DIRECTION MARKETING
Tatiana de Francqueville (6904)
tdefrancqueville@gmsante.fr
Responsable marketing et communication
Stéphanie Richard (6977) srichard@gmsante.fr
MEDICAL EDUCATION
Valériane Cariou (6818) vcariou@gmsante.fr
Chef de publicité
Nadia Belehssen (6808) nbelehssen@gmsante.fr
DIRECTION COMMERCIALE
Séverine Berquin (6913) sberquin@gmsante.fr
Directeurs de clientèle
Éric Durand (6886) edurand@gmsante.fr
Élodie Gauchet (6917) egauchet@gmsante.fr
Chefs de publicité
Agnès Chaminand (6962) achaminand@gmsante.fr
Maria Costa (6881) mcosta@gmsante.fr
Directrice de projets
Cécile Jallas (6915) cjallas@gmsante.fr
Emplois et carrières
Irène Rakotoharime (6957) irakoto@gmsante.fr
RESPONSABLE DU MARKETING-BUSINESS DÉVELOPPEMENT
Solange Quina (6945) squina@gmsante.fr
Chef de publicité
Brigitte Schifano (6838) bschifano@gmsante.fr
Chef de projets Internet
Mélanie Macé (6811) mmace@gmsante.fr

ABONNEMENTS
Abonnement France 1 an : 180 e
CCP Paris 202 A (Global Média Santé SAS)
Tél. : 01 55 62 69 75 ; 01 55 62 69 41
Fax : 01 55 62 69 56 abo@gmsante.fr

La revue adhère à la charte de formation médicale continue par l'écrit du Syndicat de la presse et de l'édition des professions de santé (SPEPS) et en respecte les règles. (Charte disponible sur demande).
Reproduction interdite de tous les articles sauf accord avec la direction.
Les liens d'intérêts des membres du Comité de lecture et de rédaction scientifique sont consultables sur www.larevuedupraticien.fr (Qui sommes-nous ?).

JEAN DELEUZE
Rédacteur en chef

L'ÉDITORIAL

Santé des Français : sénateurs, encore un effort !

16 ! Il ne s'est trouvé que 16 malheureux sénateurs pour défendre l'adoption du paquet de cigarettes neutre dans la loi de santé, actuellement en discussion ! Cette mesure suscite une très vive opposition des industriels du tabac et des buralistes, qui ne cessent pourtant d'en contester l'efficacité. Mais s'ils sont vent debout contre le paquet neutre, c'est bien en raison de son impact positif pour déconditionner les plus jeunes du tabac (*v.* page 1018). Aussi ont-ils activé leurs réseaux, avec autant de succès qu'en début d'année quand les députés, emportés par les arguments spécieux du député socialiste Razzy Hammadi, avaient bloqué l'augmentation du prix du paquet de cigarettes.

Le Sénat (qui a également assoupli la loi Evin encadrant la publicité pour l'alcool) a donc *« remplacé l'instauration du paquet neutre par une stricte transposition de la directive européenne prévoyant de porter à 65 % la surface des paquets de cigarettes consacrée aux avertissements sanitaires »*. Les sénateurs ont justifié leur décision en arguant que la directive *« ne prévoit ni la standardisation des papiers à cigarette ni de leurs emballages »*. Ce ralliement à une extension du message sanitaire sur la surface du paquet plutôt qu'à un emballage neutre (qui comporte toujours un avertissement) n'est bien sûr qu'un trompe-l'œil (entre deux maux, choisissons le moindre…) comme le montre le florilège qui suit, extrait de la longue discussion autour de ces amendements.[1]

M. Gérard Cornu : *« … Madame la ministre, vous avez cité l'Australie* [Le seul pays ayant mis en œuvre le paquet neutre]. *Mais ce pays n'est pas, à ma connaissance, membre de l'Union européenne* […] *Je suis pour que l'on transpose* [les directives européennes] *mais pas au-delà ! »* [*Très bien ! et applaudissements sur les travées du groupe Les Républicains*]. **Mme Hermeline Malherbe :** « *Il faut surtout s'attaquer aux vrais problèmes, l'addiction et la dépendance, et non pas forcément à tout ce qui est à côté, comme le papier à rouler ! »*. **M. François Calvet :** *« … La France en fait toujours plus que les autres ! »*. **M. Richard Yung :** *« Cela vous surprendra peut-être, mais je suis surtout préoccupé par l'atteinte au droit de marques et au développement de la contrefaçon que ce paquet neutre peut entraîner »* [réaction de **M. Gérard Longuet :** *très bien !*]. **M. David Gremillet :** *« Cet argument est sans doute difficile à soutenir, mais il semble évident que le paquet neutre, du fait du manque d'informations sur l'emballage, pourra nuire aux fumeurs qui, mieux informés, pourraient entreprendre de se désintoxiquer »*. **M. Jean-Baptiste Lemoyne :** *« Les buralistes sont des agents assermentés par l'État* […] *il s'honorerait à rouvrir le dialogue avec ces professionnels, que l'on peut d'une certaine manière considérer comme ses agents »*. Quant aux victimes du tabac, bien absentes des préoccupations des sénateurs, elles feront une irruption inattendue en fin de débat. **M. Gérard Roche :** *« Il ne faudrait pas que des personnes atteintes de cancers de la gorge, du poumon, de la langue, en se promenant dans la rue, entendent des remarques comme : regarde ce monsieur, il ressemble à celui qui est sur le paquet de cigarettes ! »*.

Puis c'est le vote : 244 sénateurs, droite et gauche réunies dans une union sacrée, enterrent le paquet neutre, 16 s'y opposent… Mais à quoi sert donc le Sénat ?

1. www.senat.fr

TOUS DROITS RESERVES - LA REVUE DU PRATICIEN